

## L'imposition de mes revenus en Polynésie française, Wallis et Futuna, Nouvelle-Calédonie, Saint Pierre et Miquelon

---

	<b>Mode d'imposition sur les revenus</b>	<b>Liens utiles</b>
Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, St Martin, St Barthélémy, Mayotte	Prélèvement à la source	<a href="https://www.economie.gouv.fr/particuliers/impot-revenu#prelevementalasource">https://www.economie.gouv.fr/particuliers/impot-revenu#prelevementalasource</a>
St Pierre et Miquelon	Imposition locale	<a href="https://www.services-fiscaux975.fr/">https://www.services-fiscaux975.fr/</a>
Nouvelle-Calédonie	Imposition locale	<a href="https://dsf.gouv.nc/particuliers-impots-et-taxes/principes-generaux">https://dsf.gouv.nc/particuliers-impots-et-taxes/principes-generaux</a> <a href="#">Consulter le barème</a>
Polynésie française, Wallis-et-Futuna	Retenue à la source	(Je suis non-résident. Comment est calculée la retenue à la source prélevée par mon employeur ou ma caisse de retraite ? Comment dois-je la déclarer...)